

En guise d'introduction explicative

Etant donné que nous publions ce texte à la fin du mois de mai 2005, alors que la réunion du Comité de Liaison de Buenos Aires a eu lieu le 1^{er} et 2 février et que l'accord entre nos deux organisations de donner forme à leur rapprochement politique dans un document commun date du 6 février, l'important retard pris dans l'accomplissement de cette tâche saute aux yeux.

Ce retard s'explique par différentes causes qu'il convient, indépendamment de l'appréciation que l'on peut porter sur elles, d'exposer objectivement :

- a) Une préoccupation de nos deux organisations pour que le document commun soit le résultat d'un large débat interne, qui implique le plus possible l'ensemble des militants de l'organisation
- b) Une superposition de tâches pour les cadres qui ont réalisé le travail d'élaboration, ayant pour source la position que nous partageons que, au moins à ce stade de développement de nos organisations, il est fondamental que tous les militants, y compris et principalement ceux qui occupent des fonctions de directions, aient une activité militante dans leurs propres secteurs d'intervention parmi les masses
- c) Un travail de traduction, facteur additionnel de retard

Pour un bilan de la pré-conférence de Buenos Aires, deuxième réunion du Comité de Liaison pour une conférence des trotskystes de principe et organisations ouvrières révolutionnaires

(Texte commun du CC-POR d'Argentine et du Groupe CRI de France)

Les 1^{er} et 2 février 2005, à Buenos Aires, a eu lieu la deuxième réunion du Comité de Liaison pour une conférence des trotskystes de principe et organisations ouvrières révolutionnaires. Comme organisations marxistes, nous sommes tenus d'en faire un bilan critique. C'est l'objet de ce texte rédigé en commun par le CC-POR et le Groupe CRI : il se veut *une contribution à la discussion au sein du Comité de Liaison avec l'objectif de contribuer à le faire progresser vers l'objectif ultime qui le vertèbre : la construction d'un centre international authentiquement communiste révolutionnaire et internationaliste*. Or, un bilan sérieux ne peut être réalisé sans mener *une polémique politique rigoureuse — jamais diplomatique, parfois dure, mais toujours fraternelle —*, contre les tendances dont l'orientation actuelle nous semble aller à l'encontre de cet objectif, au moins sur certains points importants. Nous avons tous appris par notre propre expérience, pour avoir été expulsés de nos organisations d'origine, qu'il est impossible de faire un pas en avant réel dans l'éducation de cadres révolutionnaires et dans la formation d'un centre international marxiste, sans la liberté la plus complète de débat — impliquant nécessairement la polémique politique —, sans la lutte de tendance la plus ouverte, à condition que cette lutte soit sérieuse, c'est-à-dire qu'elle exclue toute forme d'amalgame à l'égard des organisations qui s'efforcent d'avancer ensemble vers l'objectif qui nous est commun à tous.

En ce sens, un bilan sérieux de la réunion de Buenos Aires doit commencer par rappeler que cette pré-conférence n'aurait pas pu avoir lieu si, il y a un peu plus de deux ans, la LOI-CI, aux lendemains des événements qui venaient de secouer l'Argentine, n'avait pas pris l'initiative de commencer à rassembler les authentiques révolutionnaires dispersés dans les différents pays. On ne saurait davantage passer sous silence que cette conférence n'aurait pas été possible si le Groupe

Bolchevik (France), le CWG (Nouvelle-Zélande), Lucha Marxista (Pérou) et le GOI (Chili) n'avaient pas répondu positivement à cet appel. À ce titre, il convient de souligner le rôle important qu'a joué en son temps l'« Appel en 21 points lui-même, pour engager la discussion et un premier regroupement de révolutionnaires internationalistes à l'échelle internationale, quelles que soient par ailleurs ses limites (sur ce point, nous renvoyons à nos contributions critiques respectives de l'« Appel en 21 points). Il faut également souligner le mérite de la LOI-CI d'avoir su, à l'encontre du GB qui voulait proclamer au plus vite l'embryon d'une nouvelle Internationale, combattre pour mettre en place le Comité de Liaison et permettre ainsi le développement libre de la lutte de tendances, au lieu de céder à la tentation autoproclamatoire.

Mais nous ne serions pas marxistes si nous croyions pouvoir échapper comme par miracle à la gigantesque pression qui s'exerce sur toutes les organisations du mouvement ouvrier, indépendamment de leur volonté subjective d'avancer sur la voie de la construction d'un centre international communiste révolutionnaire. Nos organisations ne vivent pas dans un cocon à part, inaccessible à la pression de la société bourgeoise et à la décomposition du mouvement ouvrier : au contraire, nous subissons d'autant plus cette pression que, comme organisations minuscules, nous ne sommes pas encore capables de diriger des luttes révolutionnaires du prolétariat, ce qui risque à chaque instant de nous faire basculer dans l'opportunisme ou dans le gauchisme. Seul un effort permanent pour faire la critique de notre propre politique et de nos orientations respectives dans le cadre de la démocratie ouvrière la plus élevée peut permettre de contrebalancer cette pression terrible que nous avons à affronter.

Or, lors de la rencontre de Buenos Aires se sont manifestées à notre avis des tendances contraires à celles qui avaient présidé à la constitution du Comité de Liaison : des tendances à la *rechute vers le centrisme*, qui ont dominé la tendance initiale à la *rupture avec le centrisme*. Ces tendances se sont manifestées avec le plus de netteté dans l'intervention de la LOI-CI : son mérite d'avoir initié l'ensemble du processus ne saurait évidemment nous faire renoncer à en faire la critique la plus impitoyable ; ne pas le faire, ce serait renoncer à combattre pour la défense des acquis du Comité de Liaison, ce serait assister passivement à la tendance de la LOI-CI à la rechute vers le centrisme, menaçant d'entraîner avec elle l'ensemble du Comité de Liaison. Si l'effort de bilan critique a un sens, c'est précisément parce qu'il s'agit selon nous, à ce stade, d'une *tendance* à la rechute qui, en s'appuyant sur les acquis du Comité de Liaison, sur la méthode marxiste et sur les développements de la lutte des classes, peut être surmontée.

En ce sens, nous espérons que toutes les organisations membres du Comité de Liaison s'efforceront de lire attentivement notre contribution — sans chercher à l'enfermer dans des schémas préconçus —, de la porter à la connaissance de tous leurs militants, de la faire discuter dans leur organisation et, sur cette base, d'intervenir dans le débat *de fond*, avec l'objectif de contribuer à faire progresser chacune de nos organisations et à nous rapprocher de l'objectif qui nous est commun.

I) La pré-conférence a-t-elle marqué un pas en avant pour le Comité de Liaison ?

Pour apprécier correctement, avec le recul nécessaire, les résultats de la pré-conférence réunie à Buenos Aires les 1^{er} et 2 février 2005 à l'appel du Comité de Liaison, il convient de rappeler d'abord quels étaient ses objectifs initiaux.

1) Les objectifs du Comité de Liaison

Les objectifs du Comité de Liaison sont explicitement et clairement formulés dans le texte des actes de la rencontre fondatrice de Diadema rédigés par un comité de rédaction désigné par la conférence, qui comportait un représentant de la FTI-CI, du CC-POR d'Argentine (TCI), du POM du Brésil, du CCR du Brésil, et de la FT du Brésil (TCI).

Les différentes organisations signataires constataient d'un commun accord que « *l'état actuel des différences programmatiques et du débat, ainsi que le fait que de nouvelles organisations se soient récemment jointes au débat ne permettait pas la constitution d'un Comité Paritaire appelant à une Conférence Internationale prévue pour décembre 2004 au Brésil. C'est pourquoi il a été décidé de constituer un **Comité de Liaison**, sur la base des points d'accords, les différences programmatiques et des espaces de débat mentionnées ci-dessus. Le Comité de Liaison est chargé d'organiser le débat avec l'objectif d'explorer la possibilité de faire croître les points d'accords programmatiques, y compris en dépassant ceux atteints par les initiateurs de l'appel original, parce que la lutte de classes le veut ainsi, et frapper ensemble, avec des campagnes internationales sur les points d'accords que nous avons* ».

Rappelons la liste des points d'accord et des espaces de débat établie lors de la rencontre de Diadema (tous les passages soulignés en caractères gras le sont par nous) :

- « *À partir des exposés des différents participants, sont apparus les points d'accord suivants :*
- d) **Face à la question irakienne et à la guerre d'agression impérialiste** : nous sommes dans la tranchée militaire de la nation opprimée par l'impérialisme, pour sa victoire militaire et pour la défaite de l'impérialisme. Nous luttons pour la direction prolétarienne révolutionnaire de la guerre nationale et anti-impérialiste qui la transforme en début de la révolution socialiste dans le pays opprimé et au sein de la nation impérialiste agresseuse. Il n'est pas révolutionnaire ni anti-impérialiste celui qui dans les pays impérialistes n'est pas pour la défaite de son propre impérialisme et pour la victoire de la classe ouvrière et des nations opprimées par l'impérialisme
 - e) **Combattre contre les directions traîtres de la classe ouvrière**, social-démocrate, stalinisme, bureaucratie et aristocratie ouvrière, dont la grande majorité est regroupée au sein du Forum Social Mondial, qui prétend réformer l'État capitaliste
 - f) **Contre le front populaire et contre les gouvernements des partis ouvriers bourgeois. Contre toute politique de collaboration de classe.** Dénoncer et affronter le rôle contre-révolutionnaire du gouvernement Lula, et du castrisme et de leur politique continentale de contention, avec laquelle ils étranglent la lutte révolutionnaire des masses d'Amérique Latine et soutiennent les gouvernements et les régimes à la solde de l'impérialisme
 - g) **Affrontement et lutte contre les renégats du trotskysme.** Contre le centrisme pseudo-trotskyiste qui dans la pratique se subordonne aux appareils réformistes et qui, par exemple, au Brésil, ou bien font partie avec des ministres du gouvernement pro-impérialiste de Lula comme c'est le cas pour Démocratie Socialiste (secrétariat Unifié) ou bien agissent comme groupes de pression sur ce même gouvernement, comme c'est le cas du PSTU.
 - h) **Défense des principes et de la morale prolétarienne et révolutionnaire**, comme cela est posé dans les 21 points, au point 19 : « *La social-démocratie, le stalinisme, et les bureaucraties syndicales ont liquidé les principes les plus élémentaires et la morale de classe. Les centristes, les révisionnistes, et les liquidateurs de la IV^e Internationale continuent sur ce chemin. Le prolétariat a soif de franchise, d'honnêteté, de dévouement, de la plus grande démocratie ouvrière. Pour discuter, pour décider et pour agir, les travailleurs et la jeunesse doivent faire disparaître des organisations ouvrières la méthode introduite par ces directions qui tentent de trancher ou de faire taire les différences politiques à l'intérieur du mouvement ouvrier par le moyen de la calomnie, des amalgames et de la violence physique* ».

*Au cours du débat sont également apparus les points suivants, autour **desquels des différences programmatiques** ont été exprimées :*

- i) **Sur la méthode pour aborder la réalité et pour caractériser la situation mondiale et les situations concrètes de la lutte de classe** (Argentine 2001, Bolivie 2003)
- j) *En particulier, sur l'Irak, divergences sur le mot d'ordre « des armes pour l'Irak » et « brigades ouvrières internationales », toutes deux exprimées sous forme d'exigences adressées aux organisations ouvrières du monde.*
- k) **Sur la situation et le programme actuel pour l'Argentine.** *Divergences précises à propos de la déclaration face au massacre de Rio Turbio, comme cela est exprimé dans les textes déjà écrits*
- l) **Sur la tactique du Front Unique Anti-impérialiste,** *exprimée dans les matériaux déjà écrits de la TCI, de la FTI-CI, de Trincheira Marxista, du POM, du CCR, et sur son application en Argentine*
- m) **Sur la politique militaire du prolétariat,** *le travail à l'intérieur des forces armées (tel que exprimée dans les textes déjà écrits de la TCI et de la FTI-CI) et en particulier sur les positions face à la police, exprimées dans des discussions concrètes sur les réalités argentines, le Brésil, et le Pérou.*
- n) **Sur la manière dont les révolutionnaires doivent intervenir dans les syndicats**
- o) **Sur le Brésil, à propos de la caractérisation du gouvernement Lula,** *la divergence sur la question de savoir s'il s'agit d'un gouvernement bourgeois pro-impérialiste en général, ou s'il réunit les caractéristiques d'un front populaire a été posée. Il a également été ouvert un débat sur la question de savoir avec quel programme d'action révolutionnaire il faut intervenir pour affronter le gouvernement et le régime capitaliste et toutes ses institutions*
- p) *Tous les participants revendiquent la lutte pour construire des partis léninistes avec centralisme démocratique. Cependant, il y a un débat ouvert autour de la **conception du parti et du centralisme démocratique,** ainsi qu'autour de la conception de la construction internationale*
- q) *Il reste également à approfondir le débat sur **la caractérisation des états ouvriers,** la dégénérescence de ces derniers et la restauration capitaliste*
- r) *Il reste à approfondir le débat sur le **Tribunal Moral International.** »*

Les actes de la pré-conférence de Diadema indiquent clairement la perspective d'ensemble et la méthode pour avancer : « *Le Comité de Liaison fixe une nouvelle rencontre pour les 8 et 9 janvier 2005 à Buenos Aires, a fin de faire un bilan du débat pendant les six mois précédents et pour étudier si il y a eu une homogénéisation programmatique suffisante pour convoquer et fixer une date pour une **Conférence Internationale** qui, sur la base d'un programme clair, avec des majorités et des minorités claires, puisse mettre sur pieds un **Centre international transitoire de regroupement des trotskystes de principes et des organisations ouvrières révolutionnaires** ».*

2) La régression de la conférence de Buenos Aires

Or, dès que l'on rappelle précisément les points essentiels des actes de la rencontre de Diadema, il devient facile de constater que la pré-conférence de Buenos Aires n'a permis de réaliser **aucun** pas en avant, ni dans la définition des points d'accord programmatiques, ni dans la réalisation de campagnes communes sur la base des accords déjà atteints à Diadema.

Qui plus est, la seconde pré-conférence s'est achevée **sans même qu'ait pu être rédigé un document commun** enregistrant les points d'accord et les points restant à débattre, comme cela avait pu être fait lors de la première pré-conférence. Ce simple fait exprime de façon concentrée que cette seconde pré-conférence n'a pas constitué seulement une stagnation du Comité de Liaison, mais une véritable régression.

3) Pourquoi la LOI-CI voit-elle dans la pré-conférence de Buenos Aires un « pas en avant » ?

a) Un pas en avant... vers quoi ?

Les directions de la LOI-CI et du CWG semblent tirer un bilan tout à fait opposé de la conférence. Ils affirment que « *cette seconde pré-conférence et son résultat sont un pas en avant et nous rapprochent de la réalisation d'une conférence des trotskystes principiels et des organisations ouvrières révolutionnaires* » (Projet d'actes de la pré-conférence de Buenos Aires, rédigé par la LOI-CI, soumis aux autres organisations, point 2). Mais, lorsqu'il s'agit dans le même texte d'**expliquer en quoi** cette conférence aurait constitué un pas en avant par rapport aux objectifs du Comité de Liaison, les directions de FTI-CI et du CWG restent bien courts : « *La seconde pré-conférence a permis de poser un nouveau jalon : **exprimer avec clarté les différences**, avec une méthode principielle étrangère à toute alchimie centrisme.* » Nous aurons amplement l'occasion de revenir plus loin dans ce bilan sur les « méthodes » de la FTI-CI. Pour le moment, il suffit de constater que l'extrait des actes de la **première** pré-conférence, reproduit ci-dessus, montre que « l'expression claire des différences » avait *déjà été réalisée à Diadema*. On ne peut donc en aucun cas mentionner ce fait pour dire que la pré-conférence de Buenos Aires serait un « pas en avant » par rapport à la rencontre de Diadema ! Cela étant évident, pourquoi la LOI-CI et le CWG affirment-ils le contraire ?

b) Nouvelle pré-conférence... ou conférence ?

Si l'on suit bien ce qu'écrivent les camarades, il doit s'agir d'un pas en avant vers « *une conférence des trotskystes principiels et des organisations ouvrières révolutionnaires* » (projet d'actes de la pré-conférence de Buenos Aires rédigé par la LOI-CI)¹. Bien qu'elle retienne elle-même essentiellement de la pré-conférence « l'expression claire des différences » entre les organisations, la direction de la LOI-CI (appuyée par le CWG), reprenant sous une forme à peine modifiée la proposition qui figurait déjà dans son projet d'ordre du jour, a dans un premier temps proposé de convoquer une **conférence** au mois de juillet, où l'on procéderait à des votes sur toutes les questions, avec majorité et minorité. Devant le désaccord exprimé par le CC-POR, mais surtout devant les réticences formulées par l'OO, le CCR, Trincheira Marxista et le POM, la direction de la LOI-CI a alors modifié les termes de sa proposition : « *La FTI-CI et le CWG ont proposé à la pré-conférence d'accroître encore davantage la démocratie ouvrière pour le débat. Dans ce but, elle ont proposé que la base de toutes les organisations discute de toute les propositions en question et que, avant la **pré-conférence** de juillet, la base vote par majorité et minorité sur toutes les propositions* » (*ibid.*, la suite du texte détaille les modalités de ces votes qui devraient avoir lieu avant la nouvelle pré-conférence proposée). Cette proposition est pour le moins curieuse. En effet, en l'absence d'avancées sur des points programmatiques (pour des raisons sur lesquelles il faudra s'interroger), on ne voit pas bien pourquoi il faudrait dépenser encore tant de temps, d'énergie et d'argent pour une nouvelle *pré-conférence*, c'est-à-dire pour reproduire ce qui a déjà été fait deux fois en six mois. Cela serait d'ailleurs en désaccord explicite avec la méthode posée de façon collective par l'ensemble du Comité de Liaison à Diadema (cf. plus haut la citation des actes de la réunion de Diadema). Cela ne conduirait à rien, sinon à épuiser nos minuscules organisations et démoraliser nos militants.

c) Des « votes par majorité et minorité »... pour quoi faire ?

Les camarades de la FTI-CI et du CWG objecteront peut-être que ce qu'il y a de nouveau dans leur proposition, c'est précisément l'idée de procéder à des votes, pour dégager des majorités et des

¹ Précisons que ce projet d'actes a ensuite été signé par le POM (avec de nombreux amendements) et par la FT-VP (section brésilienne de la TCI). Nous revenons plus bas sur cet aspect des choses.

minorités, aussi bien entre les organisations qui composent le Comité de Liaison qu'au sein de chacune d'elles. Cependant, on ne voit pas bien en quoi le fait de voter pourrait en soi réduire les *différences programmatiques* existant entre les organisations. Par ailleurs, en l'absence de base programmatique commune, il ne peut y avoir de centralisme démocratique : *les votes ne peuvent obliger la minorité à se soumettre à la majorité pour ce qui concerne l'intervention pratique dans la lutte des classes*. La LOI-CI l'a d'ailleurs explicitement précisé à la demande du CC-POR lors de la pré-conférence de Buenos Aires. Bref, il est évident, si l'on se réfère aux objectifs initiaux du Comité de Liaison, que la procédure de vote proposée est pour le moins prématurée. Mais alors, quel est l'objectif poursuivi par les directions de la LOI-CI et du CWG qui font cette proposition ?

d) Progression du Comité de Liaison... ou construction de la FTI-CI ?

La réponse à cette question se trouve déjà dans le texte publié dans le Bulletin de discussion international n° 1 du Comité de liaison, intitulé « *Perspectives et défis du Comité de Liaison* », rédigé par la LOI-CI, puis signé par plusieurs autres organisations. Ce texte, en effet, se terminait en parlant de « *la Conférence Internationale qui aille de l'avant pour mettre sur pieds un Centre International transitoire avec centralisme démocratique de regroupement des trotskystes de principe et des organisations ouvrières révolutionnaires* ». La proposition de convoquer une conférence en juillet prochain (fût-elle rebaptisée formellement « pré-conférence ») et de procéder à des votes montre que la LOI-CI — tout en changeant les mots face aux réticences des organisations brésiliennes — n'a pas changé d'objectif : il s'agit toujours pour elle avant tout *d'agrandir rapidement sa propre organisation, sans se préoccuper de réels pas en avant programmatiques au sein du Comité de Liaison en tant que tel*. De ce point de vue, même si elle est présentée comme un moyen de développer la démocratie au sein du Comité de Liaison, la proposition de procéder à des votes est manifestement destinée à assurer à la FTI-CI la majorité au sein du Comité de Liaison. En réalité, l'importance des différences programmatiques constatée à Diadema et soulignée par la FTI-CI elle-même dans ses actes de la pré-conférence de Buenos Aires, requiert bien évidemment une tout autre méthode : le Comité de Liaison doit se fixer comme tâche prioritaire la discussion programmatique et, en ce qui concerne les déclarations politiques ponctuelles et l'intervention commune dans la lutte de classe, il ne peut fonctionner que sur la base du consensus.

Précisons : le problème n'est évidemment pas que la FTI-CI veuille se construire comme organisation internationale (quoique pour le moment limitée à l'Amérique latine) : c'est son droit le plus strict. Le problème, c'est qu'il est contraire aux conclusions de la réunion de Diadema et à l'esprit même du Comité de Liaison que la FTI-CI ait subordonné à cet objectif la pré-conférence de Buenos Aires, au lieu d'essayer d'accomplir des progrès programmatiques réels et des pas en avant pratiques avec les autres organisations du Comité de Liaison. Or, c'est cela qui explique politiquement la régression réalisée lors de la pré-conférence, comme nous allons le montrer.

II) « Le parti, c'est le programme, le programme, c'est le parti »... — Quelle méthode pour permettre au Comité de Liaison d'avancer vers un véritable centre international des trotskystes de principe et des organisations ouvrières révolutionnaires ?

1) *Contre la précipitation opportuniste*

La question posée par la pré-conférence de Buenos Aires et l'attitude de la FTI-CI est donc une question de méthode de la plus haute importance, de nature programmatique. En effet, comme le

signalait à juste titre le CC-POR dans ses Thèses publiées avant la pré-conférence : « *Il est évident que la possibilité d'une vision commune de la réalité et du chemin pour la transformer en termes révolutionnaires ne peut se frayer un chemin et se concrétiser que par la médiation d'un processus et d'un travail de discussion et d'action qui permettent d'atteindre une hégémonie programmatique. Au contraire, tout pas en avant précipité qui permette de supplanter ou d'épuiser prématurément le processus en question par le moyen d'une fausse hégémonie organisationnelle, ne fera que reproduire le liquidationnisme bureaucratique critiqué plus haut.* » C'est là un point fondamental d'accord entre le CC-POR (TCI) et le Groupe CRI. Mais c'est aussi une conception que nous ne sommes pas les seuls à partager. Le texte mentionné plus haut, « *Perspectives et défis du Comité de Liaison* », rédigé par la LOI-CI, n'avait pas été signé par trois organisations brésiliennes exactement pour la même raison : « *Le POM, Trincheira Marxista, et le CCR, du Brésil, n'ont pas signé cet article parce que la construction du Parti Mondial de la révolution prolétarienne et même la lutte pour la Conférence Internationale Trotskyste y est déconnectée de la lutte programmatique et parce que la construction du parti n'est pas le résultat de points conjoncturels mais du sauvetage historique du programme marxiste* » (BDI n° 1, traduction à vérifier). Lors de la pré-conférence de Buenos Aires, une nouvelle passe d'armes a eu lieu sur ce point essentiel. Elle est significativement absente du projet d'actes rédigé par la LOI-CI...

2) Programme international ou programme continental ?

Mais cette question de méthode, donc de programme, en commande une série d'autres. Officiellement, toutes les organisations présentes à Buenos Aires sont d'accord avec Trotsky pour dire que, « *à notre époque, qui est l'époque de l'impérialisme, c'est-à-dire de l'économie mondiale et de la politique mondiale dirigées par le capitalisme, pas un seul Parti communiste ne peut élaborer son programme en tenant essentiellement compte, à un plus ou moins haut degré, des conditions et tendances de son développement national* » (Trotsky, *L'Internationale Communiste après Lénine, Critique du programme de l'IC*). Pourtant, la proposition d'ordre du jour faite pour le point 2² par le camarade Carlos Munzer au nom de la LOI-CI, à savoir discuter successivement de Cuba, du Brésil, de la Bolivie et de l'Irak, revenait à nier *dans la pratique* la position solennellement affirmée quelques minutes auparavant ! En effet, cette proposition d'ordre du jour impliquait l'élimination de toute discussion sur la situation économique et politique mondiale. À cette discussion nécessaire était substituée une discussion limitée à l'Amérique Latine et à l'Irak, passant sous silence la situation des principaux centres impérialistes, les États-Unis, l'Europe et le Japon. Face à cette proposition continental-trotskyste, le Groupe CRI, soutenu par le CC-POR, a proposé de partir d'un échange sur l'analyse de la situation mondiale, sur la tactique du Front Unique en général (Ouvrier et Anti-impérialiste) et sur l'intervention dans les syndicats, avant de passer à une discussion plus précise sur l'Argentine (bilan des événements de 2001), sur le Brésil (quelle politique pour affronter le gouvernement Lula) et l'Europe (le Groupe CRI a même soumis à la pré-conférence un projet de déclaration concernant le Traité constitutionnel européen).

Ensuite, l'ordre du jour finalement accepté n'a pas été respecté (pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin) : de fait, la conférence n'a pas discuté une seule minute de l'Europe, ni non plus un instant des États-Unis. De plus, à l'exception de la LOI-CI, du CC-POR, du Groupe CRI et du POM, tous les autres groupes présents (les autres sections de la FTI-CI et les quatre autres groupes brésiliens), n'ont parlé *que de leur propre pays, de l'Irak et de l'« affaire » de San Nicolas* (sur ce dernier point, cf. ci-dessous). Certes, il est absolument normal que, en tant que petites organisations, nous ayons tous des faiblesses et que nous ne puissions pas encore prendre une position fondée, justifiée par une analyse scientifique, sur toutes les questions. Mais si un parti marxiste mondial ne peut être fondé que sur un programme mondial, l'incapacité ou le choix politique de la plupart des groupes de ne poser que les problèmes de leur propre pays permet de mesurer le chemin

² L'ordre du jour général était construit comme suit : 1) Retour sur les 5 points d'accord de Diadema ; 2) Discussion pour avancer dans la résolution des divergences programmatiques ; 3) Conclusions pratiques à tirer suite aux points 2) et 3).

qu'il nous reste à parcourir avant d'y parvenir, et confirme combien une conférence avec votes contradictoires serait prématurée.

3) Programme marxiste fondé sur une analyse scientifique... ou bric-à-brac empiriste ?

Mais le continental-troskysme manifesté par la proposition d'ordre du jour de la LOI-CI, puis par le déroulement de la pré-conférence, ne fait que révéler une erreur encore plus grave : l'*empirisme* en matière de programme. C'est ainsi que le camarade C.M., essayant de répondre sur le terrain politique à la critique du Groupe CRI, a soutenu que LOI-CI voulait regrouper les révolutionnaires en regardant s'il y a adéquation entre l'analyse de la situation proclamée par un courant et ses mots d'ordre ; et il a expliqué que l'on peut avoir des analyses différentes de la situation mais en réalité le même programme ! Comme l'a fort justement dit le deuxième jour le camarade B., un des délégués du POM, qui ne s'était pas exprimé sur cette question le premier jour : *la FTI-CI a le droit de dire que l'on peut tracer une politique mondiale pour le prolétariat sans analyse de la situation mondiale, mais j'ai le droit de dire que cela n'est pas du marxisme*³. Ce camarade a parfaitement raison : déconnecter l'analyse scientifique du capitalisme, de la situation et les tâches politiques, cela revient à remplacer le marxisme par un empirisme. Ici, comme sur beaucoup d'autres points, *la LOI-CI n'a pas encore entièrement accompli sa rupture programmatique et méthodologique avec le morénisme*.

4) La LOI-CI n'a pas tiré les leçons de l'explosion du Collectif

L'expérience toute fraîche du « Collectif » constitué sur la base de l' « Appel en 21 points » vient de rappeler brutalement à la LOI-CI, au CWG, au GB et aux autres qu'on ne saurait construire rien de durable sans accords programmatiques réels, qui reposent sur une *analyse de la situation internationale* et dégagent une *orientation politique concrète* pour l'intervention dans la lutte des classes. En effet, la lune de miel entre ces organisations reposait sur la mise à l'écart de questions aussi essentielles que la conception du parti, la tactique du front unique ou encore l'intervention dans les syndicats : le caractère très général des 21 points (critiqué par le CC-POR et le Groupe CRI chacun de son côté) et des débats soit fort consensuels, soit interrompus sans aboutir, ont permis pendant des mois de recouvrir ou d'ignorer provisoirement les désaccords importants existants notamment entre la LOI-CI et le GB. Le caractère « principal », mais abstrait, de la théorie, s'alliait avec une méthode de regroupement qui était en pratique opportuniste. Le GB se contentait que la LOI-CI reconnaisse en paroles la nécessité d'intervenir dans les syndicats (point 14) et la justesse de la politique du front unique ouvrier (point 16)... sans critiquer ouvertement, avant avril 2004, le refus pratique de la LOI-CI de mettre en œuvre ces deux points ! Or, on ne saurait imaginer, vu l'étroitesse des relations entre les deux organisations et l'expérience des dirigeants du GB, que ce dernier ne se soit pas rendu compte, entre décembre 2002 et avril 2004, que la LOI-CI n'intervient pas dans les syndicats et ne propose aucune politique de front unique. De son côté, la LOI-CI ne critiquait pas la politique du GB consistant à appeler les travailleurs à voter indifféremment pour le PS, le PC, LO, le PT ou la LCR, politique qu'elle connaissait pourtant dès le départ, puisque c'est une constante de la politique du GB quelles que soient les circonstances et que, en outre, un des militants de la LOI-CI a vécu en France pendant plusieurs mois en participant à la direction du GB. La LOI-CI ne s'est scandalisée de cette politique — et n'a découvert subitement d'autres divergences politiques — qu'au moment de l'explosion du Collectif, consommée en avril 2004.

En fait, par delà les pompeuses déclarations affirmant le contraire, *la LOI-CI tout comme le GB concevaient manifestement la construction de l'Internationale révolutionnaire comme*

³ Comme l'ensemble des éléments de la pré-conférence des 1^{er} et 2 février 2005 mentionnés dans le présent texte, ces propos sont tirés des notes précises par le camarade Stéphane, délégué du Groupe CRI. Si le camarade B. devait juger que ses propos ne sont pas fidèlement retranscrits, il aurait bien sûr pleinement droit d'apporter la rectification qu'il estimerait nécessaire.

l'agrandissement à l'étranger de leur propre organisation. De ce point de vue, quelles qu'aient pu être leurs bonnes intentions et les vrais pas en avant réalisés dans un premier temps, ils n'avaient pas rompu objectivement avec la logique moréno-lambertiste, c'est-à-dire centriste, qui se représente la construction du parti comme le renforcement d'un appareil grâce à une série de « bons coups ». En conséquence, un an et demi plus tard, lorsque les ambitions d'appareil de la LOI-CI et du GB se sont révélées incompatibles (ils ne pouvaient avoir tous les deux la majorité au sein du Collectif !), le Collectif explosait. Il ne fut pas difficile, pour justifier la scission auprès des militants de l'une et l'autre organisation, de trouver des raisons politiques : il suffisait de ressortir les désaccords recouverts ou provisoirement ignorés de façon opportuniste derrière des grandes déclarations de principes, pendant presque deux ans. Aujourd'hui, il serait grand temps pour la LOI-CI comme pour le GB d'en tirer sérieusement les leçons. Sinon, ils risquent fort de reproduire éternellement la même erreur. On ne pourra pas avancer dans la construction d'une Internationale marxiste révolutionnaire sans faire la critique explicite de toutes les déformations centristes du marxisme. Or cela vaut aussi, malheureusement, pour la pré-conférence de Buenos Aires.

5) La méthode bolchevique défendue par le CC-POR et le Groupe CRI

Lors de la pré-conférence de Buenos Aires, la lutte contre la méthode de la FTI-CI et le confusionnisme opportuniste a placé de fait le Groupe CRI et le CC-POR dans le même camp. Le premier point d'accord fondamental entre nos deux groupes, c'est qu'il faut avant toutes choses comprendre ce qu'est le programme et savoir hiérarchiser les accords fondamentaux sur celui-ci, par delà des désaccords possibles sur des points conjoncturels. Mais il y a plus : on ne peut avancer dans la construction du parti mondial de la révolution socialiste si les discussions conjoncturelles elles-mêmes ne sont pas reliées (dans un processus dialectique et permanent) avec le programme. Prétendre construire un « centre dirigeant des trotskystes de principe », tout en voulant faire l'économie d'un tel travail, en cherchant des accords précaires pour esquiver les divergences programmatiques, c'est reproduire à une échelle infiniment plus petite ce qu'ont fait avant nous les courants centristes dont nous sommes issus. Quels que puissent être les éventuels succès organisationnels initiaux, une telle entreprise est vouée à l'échec. En ce sens, la première ligne de démarcation entre les centristes de tous bords et les marxistes authentiques, c'est une conception correcte du rapport entre la réalité objective et le programme ainsi qu'entre le parti et le programme. Toutes les organisations membres du Comité de Liaison devraient mettre sérieusement cette question à l'ordre du jour de la discussion dans leur organisation respective (si elles ne l'ont pas déjà fait) et se prononcer sur ce point fondamental. Cela contribuerait à faire la clarté et permettrait d'avancer selon une méthode plus sûre seule à même de garantir des résultats durables : une méthode dont l'objectif soit la discussion pour avancer ensemble dans l'élaboration programmatique, condition *sine qua non* d'un véritable Centre international.

III) La tendance de la LOI-CI à rechuter dans les méthodes et les ornières centristes menace les acquis du Comité de Liaison

Nous avons déjà, dans l'introduction de ce texte, rappelé le mérite qui revient à la LOI-CI d'avoir pris, aux lendemains des événements de décembre 2001 en Argentine, l'initiative d'un regroupement internationaliste, et le mérite des autres groupes qui se sont engagés dans ce processus. Mais cela ne justifie ni la précipitation, ni la subordination du Comité de Liaison aux objectifs d'auto-construction de la FTI-CI, à moins de persévérer dans les tendances centristes et d'y entraîner l'ensemble du Comité de Liaison. De ce point de vue, il est préoccupant que non seulement les sections de la FTI-CI, mais également la FT-VP (TCI Brésil) et le POM (après amendements), aient signé le texte de bilan de la pré-conférence proposé par la LOI-CI et le CWG. Plus généralement, le déroulement de la conférence a malheureusement laissé apparaître que la plupart des groupes, malgré des moments de résistance isolés, ne semblent pas avoir clairement identifié l'orientation confusionniste de la LOI-CI et sa rechute dans les méthodes centristes. En tout cas, ils n'ont mené aucun combat politique contre cette orientation et ces méthodes. Seuls le CC-POR et le CRI ont lutté

contre elles d'une façon conséquente.

Selon nous, la rupture totale et définitive avec le centrisme est la condition pour que le Comité de Liaison accomplisse des pas en avant réels, vers la construction d'une véritable organisation internationale des trotskystes de principe. Notre polémique n'a de sens que parce que les rechutes centristes de la LOI-CI, loin de constituer une politique cristallisée, n'expriment qu'une contretendance (certes vivace) à la tendance plus fondamentale de la LOI-CI à la rupture avec le centrisme (notamment sous sa forme moréniste). C'est précisément cette contradiction qui s'est exprimée dans la pré-conférence... où c'est cependant la tendance à la rechute qui l'a emporté sur la tendance à la rupture avec le centrisme...

1) Les conditions formelles du déroulement de la pré-conférence : une démocratie ouvrière rongée de l'intérieur

Pour commencer, il faut revenir de façon quelque peu détaillée sur les conditions formelles du déroulement de la pré-conférence, non simplement pour les faire connaître aux militants qui n'ont pu y assister, mais également pour apporter notre contribution à une analyse *politique* de ces conditions. Car, ici comme ailleurs, la forme exprime un contenu — contenu contradictoire, nous le verrons.

a) Un acquis essentiel : la liberté de parole

Un des principaux acquis du Comité de Liaison est d'avoir créé un espace de discussion internationaliste entre groupes marxistes, dans la perspective de construire un centre marxiste international, permettant le développement de la polémique politique sur l'analyse de la situation et les tâches qui en découlent. Sans la liberté entière de discussion et de polémique politique, les militants révolutionnaires ne peuvent s'éduquer, aucune organisation révolutionnaire ne peut se former et se construire solidement. En ce sens, l'existence même du Comité de Liaison, qui réunit des organisations, dont l'histoire et les positions sont sur bien des points différentes, mais qui ont tout en commun de poursuivre le même objectif d'une Internationale révolutionnaire, constitue un acquis contre le centrisme, dont l'orientation opportuniste s'est toujours accompagnée au contraire d'un régime de centralisme bureaucratique, empêchant toute discussion politique sérieuse et interdisant bien sûr toute tendance et fraction à l'intérieur du parti — rendant ainsi impossible tout redressement d'une ligne erronée.

Cet acquis essentiel s'est manifesté sous deux formes lors de la conférence. D'une part, la LOI-CI, qui avait la responsabilité de l'organisation matérielle de la pré-conférence, l'a assumé à la perfection, se chargeant du logement, des repas et de la sécurité des militants des différentes organisations présentes, dans un cadre général de *solidarité communiste*. D'autre part, au cours de la discussion elle-même, chaque organisation a pu *librement exprimer son point de vue*, aussi contradictoire fût-il avec celui des autres participants. On ne saurait donc, dans les conditions actuelles, sous-estimer l'importance de cet acquis. Mais on ne saurait non plus ignorer les dangers qui le menace : précisément parce qu'elles sont minuscules, nos organisations sont plus que toute autre soumises en permanence à une gigantesque pression de la société bourgeoise, relayée par les appareils traîtres du mouvement ouvrier. Or, à notre avis, ce sont *les tendances à la dissolution de cet acquis qui ont malheureusement dominé la pré-conférence de Buenos Aires. Ces tendances se sont exprimées dans toute une série d'attitudes contribuant objectivement (quelles que soient par ailleurs les intentions de chacun) à empêcher une discussion claire*⁴.

⁴ Les problèmes de langues ont constitué un obstacle de taille à l'un des objectifs fondamentaux de la rencontre : avancer dans une compréhension réelle des positions des différentes tendances. Cela s'explique certes, d'une part, par certaines défaillances des traducteurs, malgré leur dévouement pour traduire au mieux, y compris hors des séances de la pré-conférence proprement dite. Mais ce défaut n'est pas en lui-même très grave, car il ne fait qu'exprimer *la faiblesse numérique* de nos organisations. Beaucoup plus inquiétante est la désinvolture de certains orateurs qui, malgré les nombreuses remarques, aussi bien de la part des traducteurs que des militants concernés, leur demandant de ralentir leur débit pour pouvoir saisir toute leur pensée, ont continué à parler à un rythme impossible à suivre pour quelque traducteur

b) L'absence d'ordre du jour préalable et non-respect de l'ordre du jour adopté

L'absence d'ordre du jour élaboré au préalable, comme l'avait pourtant proposé le Groupe CRI à deux reprises avant la conférence⁵, a fortement contribué à la confusion de la discussion.. Plus grave, *une fois adopté* (par consensus évidemment, puisqu'il ne pouvait être question de voter), *l'ordre du jour n'a pas été respecté* par la plupart des organisations, beaucoup de militants intervenant sur le sujet qui lui semblait bon, déclenchant des réactions en chaîne sur des questions qu'il était prévu d'aborder plus tard dans l'ordre du jour. Bien évidemment, cela a conduit à une discussion absolument chaotique, comme le remarquent à juste titre les camarades de Trinchera Marxista (dans leur position sur les actes de la pré-conférence de Buenos Aires proposés par la LOI-CI). Or la signification politique de ce désordre, c'est qu'il a *rendu impossible une discussion sérieuse*, qui aurait dû permettre de confronter point par point les arguments, pour clarifier les accords et désaccords programmatiques. Les efforts du CC-POR et du Groupe CRI pour demander qu'un certain ordre minimal soit respecté se sont révélés vains, face à la FTI-CI qui semblait ne pas vouloir mettre fin à ce désordre.

c) L'absence de limitation du temps pour les sujets traités et la prise de parole des intervenants

Il est également regrettable que, malgré les propositions en ce sens du CC-POR, du Groupe CRI et de Trinchera Marxista, il n'ait été fixée aucune limite horaire à respecter pour les différents sujets de l'ordre du jour, et aucun temps de parole limité pour chaque organisation, comme cela se fait normalement dans n'importe quelle réunion d'organisations bolcheviques — et même de toute organisation ouvrière un tant soit peu sérieuse. Comme il y avait douze organisations représentées, il aurait donc fallu pour chaque point de l'ordre du jour diviser par douze le temps disponible, pour déterminer le temps de parole dévolu à chacun. Il est assez navrant de devoir rappeler des choses aussi élémentaires dans le bilan d'une réunion d'organisations visant à construire ou reconstruire la IVe Internationale ou à en créer une Ve. Mais on ne peut manquer de le faire, car, pour l'écrasante majorité des organisations présentes, cela ne semble pas aller de soi.

Or l'absence d'une définition du temps de parole a deux conséquences politiquement néfastes. D'une part, cela a pour conséquence — et a eu pour conséquence lors de la pré-conférence — que des points secondaires soient discutés pendant des heures au détriment de points essentiels (cf. plus loin). D'autre part, cela conduit à ce que celui qui a « la plus grande gueule » soit celui qui parle le plus — alors qu'il n'y a pour le moins aucune raison de supposer *a priori* qu'il ait des choses plus intéressantes à dire. Ce point est d'autant plus important que le déroulement de la pré-conférence laisse supposer que la discussion se déroule de la même façon à l'intérieur des organisations participantes. Or, l'absence de temps de parole fixe s'oppose à la démocratie dans l'organisation, car elle implique que les militants les plus expérimentés ou ayant le plus de caractère monopolisent la parole, au détriment des militants plus jeunes ou d'un caractère moins trempé.

d) Une tribune réduite au rôle de potiche

que ce soit. Cette attitude pose *un problème politique* : elle laisse penser qu'il importait peu à certains orateurs de ne pas être compris correctement. Or cette désinvolture est évidemment contradictoire avec l'objectif même du Comité de Liaison, qui suppose d'apprendre à connaître exactement les positions des uns et des autres. — Nous profitons de l'occasion pour rappeler que le Groupe CRI peut lire des documents en espagnol, anglais et allemand, mais que malheureusement aucun de ses militants ne comprend suffisamment le portugais pour lire des textes politiques rédigés dans cette langue. En ce sens, il ne peut intervenir dans les débats qui seraient menés seulement dans cette langue. Le Groupe CRI espère que le Comité de Liaison tiendra compte de cette remarque.

⁵ Cf. la lettre du Groupe CRI au Comité de Liaison en date du 20 octobre 2004 et le message électronique envoyé par le camarade Stéphane, au nom du Groupe CRI, en date du 19 janvier 2005.

On pourrait être tenté de tenir la tribune (également choisie par consensus), composée des camarades Martin Cesar (de la LOI-CI) et Tomas Murua (du CC-POR, TCI), pour responsable du développement de ce désordre. Mais la tribune a été rapidement réduite, suite à une manœuvre de la LOI-CI, à un rôle purement symbolique. Alors qu'il venait d'être *décidé par consensus* de limiter le temps d'intervention à cinq minutes par organisation sur chaque point de l'ordre du jour (dix minutes pour les interventions requérant une traduction), le camarade Tomas Murua (du CC-POR), indiquant à Carlos Munzer (de la LOI-CI) qu'il lui restait une minute pour intervenir, s'est vu accusé par les délégués de la LOI (profitant du fait qu'un accord par consensus n'est jamais bien clair), d'utiliser les méthodes de la bureaucratie syndicale pour essayer de faire taire la LOI-CI ! Il ne faisait en réalité qu'essayer, en tant que membre de la tribune, de faire appliquer la décision prise par consensus quelques minutes auparavant, avec l'accord de toutes les organisations, donc y compris de la LOI-CI ! La LOI-CI faisait ainsi d'une pierre deux coups : d'une part, elle réussissait à se débarrasser d'une tribune réelle, pouvant organiser un tant soit peu une discussion de fond claire, d'autre part, elle parvenait à faire passer les militants du CC-POR pour des bureaucrates — ce qui, comme nous le verrons, était précisément l'un des principaux objectifs de ses interventions.

e) Des débats avortés

Toute cette confusion a conduit à ce que la plupart des débats initialement prévus ne soient même pas menés, ou menés dans une confusion telle qu'aucun fruit valable n'a pu en être tiré. Ainsi on a consacré au maximum deux heures à la discussion sur la situation mondiale, soit cinq minutes par groupes et... une heure pour Carlos Munzer de la LOI-CI ; il faut dire que ce point était désagréable pour la LOI-CI, comme nous l'avons vu ci-dessus. De même, le débat sur l'intervention dans les syndicats a été lui aussi avorté ; c'est que la LOI-CI ne souhaitait pas que l'on tire au clair cette question pour elle bien embarrassante (cf. plus bas). De même encore, la discussion sur le front unique a été biaisée ; là encore, une discussion sérieuse aurait fait éclater au grand jour les contradictions de la LOI-CI sur ce sujet. Aucune discussion n'a eu lieu non plus sur l'Union Européenne, alors que le Groupe CRI l'avait fait inscrire ce sujet dans l'ordre du jour et avait soumis un document sur cette question à la pré-conférence ; mais ce sujet se prêtait mal au travail fractionnel de la LOI-CI. Quant aux groupes brésiliens (tout au moins s'il on en juge par leurs attitudes à la pré-conférence), ils n'ont, semble-t-il, pas saisi l'importance d'une discussion portant sur l'un des deux principaux centres impérialistes du monde et sur la politique à y développer pour les révolutionnaires. Même la proposition du POM d'une déclaration commune sur les mobilisations actuelles en France, si elle manifestait un intérêt louable pour les questions européennes, était très en deçà de la discussion proposée, beaucoup plus fondamentale, portant sur la question de la « construction européenne », donc de la concurrence Europe/États-Unis, des rapports entre les bourgeoisies nationales d'Europe et de la lutte de classe dans le vieux continent. Enfin, le débat sur le Brésil n'a pas pu être conduit sérieusement lui non plus, car la LOI-CI n'avait pas trop envie que chacun puisse mesurer les différences importantes existant entre les organisations présentes sur le sujet, comme nous allons le voir.

L'avortement de tous ces débats cruciaux n'est pas dû au hasard. À travers tous ces éléments s'exprime une même logique, celle d'une tactique fractionnelle de la LOI-CI. Pour mener à bien ses objectifs organisationnels, cette organisation avait précisément besoin d'un débat brouillon, car il lui fallait à tout prix éviter d'aborder les différences importantes et les désaccords programmatiques. C'est ce que confirment les deux principaux axes — intimement corrélés — de son intervention tout au long de la conférence : d'une part, elle a tenu à attaquer systématiquement et avec une grande virulence le CC-POR, d'autre part elle s'est efforcée de séduire les groupes brésiliens présents, à commencer par la FT-TCI, dans l'objectif d'avancer vers la constitution d'une section de la FTI-CI dans le pays le plus riche, le plus développé et le plus peuplé d'Amérique Latine... C'est ce que nous allons montrer maintenant point par point.

2) *Les manœuvres de la LOI-CI contre le CC-POR, y compris par un amalgame inacceptable : selon quelle morale la direction de la LOI-CI éduque-t-elle ses jeunes militants ?*

Pendant la pré-conférence de Buenos Aires, la LOI-CI a mené jusqu'à des extrémités incroyables sa volonté de remporter un succès dans son propre travail fractionnel de construction de son organisation. La hiérarchisation des thèmes de débat déterminés en fonction de ses intérêts opportunistes, les effets théâtraux, les manœuvres et les intrigues de couloir ont déterminé l'attitude de cette organisation qui, *dans l'ensemble*, a conspiré contre le véritable objectif de cette rencontre : avancer dans la maturation des positions programmatiques et politiques, permettant, par une discussion ordonnée, à partir de ce qui avait été fixé à Diadema, de clarifier les divergences et la viabilité des accords, permettant ainsi la constitution de tendances sur des bases programmatiques claires. Or ces objectifs ne pouvaient pas être atteints sans piétiner la nécessité d'une véritable discussion programmatique : encore une fois, c'est ce qui explique la régression réalisée à la pré-conférence de Buenos Aires. La LOI-CI, qui officiellement ne jure que par la « stratégie », n'a pas hésité à subordonner la stratégie (aller vers une organisation sur une base programmatique) à des manœuvres déterminées par ses objectifs d'appareil (gagner une section brésilienne dans les plus brefs délais).

C'est ainsi qu'un des axes centraux d'intervention de la LOI-CI pendant la rencontre de Buenos Aires aura été d'essayer de faire passer le CC-POR pour une organisation opportuniste, capitulant devant la bourgeoisie, en un mot infréquentable. Cette manœuvre répondait à plusieurs objectifs : 1) il s'agissait d'essayer de détacher la FT-VP (section brésilienne de la TCI) du CC-POR (section argentine de la TCI) ; 2) il s'agissait de se donner un profil rrrrrévolutionnaire en prenant la tête d'une croisade contre les affreux opportunistes du CC-POR ; 3) les deux premiers points constituent les jalons d'une méthode destinée à satelliser l'ensemble des groupes brésiliens autour de la LOI-CI, malgré l'absence d'une véritable base programmatique commune ; le but final étant de pouvoir annoncer à ses militants qu'ils auront bientôt une « section brésilienne »...

On ne peut revenir en détail sur toutes les manœuvres auxquelles s'est livré la LOI-CI au cours de la pré-conférence. Nous dénoncerons ici l'amalgame inacceptable entre les représentants du CC-POR à la pré-conférence et les dirigeants centristes du POR bolivien, qui les ont expulsés bureaucratiquement voici plus de sept ans. Lors de la réunion de Buenos Aires, le camarade Gustavo Gamboa est déjà intervenu contre cet amalgame d'une façon absolument correcte. Le délégué du Groupe CRI serait également intervenu à ce sujet, si un problème de traduction ne l'avait pas empêché de simplement comprendre qu'un tel amalgame était fait (cela démontre concrètement que les problèmes de traduction n'ont pas été sans influencer sur le déroulement de la pré-conférence). Comme cet amalgame a été énoncé par une jeune camarade bolivienne de la FTI-CI tout récemment exclue bureaucratiquement du POR bolivien, le camarade Carlos Munzer (dirigeant de la LOI-CI), n'ayant rien à répondre à la réplique du camarade Gustavo Gamboa, a tenté d'esquiver la question en mettant en avant que les vieux militants, qui comme Gustavo Gamboa et lui-même avaient milité pendant des années dans les organisations centristes traîtres à la révolution, n'avaient aucun droit de prétendre donner des leçons à la jeunesse et devaient humblement s'incliner devant ses critiques, si dures fussent-elles... Ici, au-delà de la démagogie du propos, ce qui est en question, c'est de savoir *selon quels principes la direction de la LOI-CI éduque ses jeunes militants révolutionnaires*. Apprendre à ses jeunes militants à pratiquer l'amalgame, si cela peut servir les intérêts d'appareil de son organisation, cela n'est pas une éducation révolutionnaire, c'est une éducation dans la plus pure tradition du centrisme dégénéré. Or, ce problème n'est pas d'abord un problème moral : c'est une *erreur politique grave, typiquement gauchiste*. Manifestement, la LOI-CI met toutes les organisations autres que la sienne propre et qu'elle n'espère pas se rattacher dans le même sac, dans un vague magma contre-révolutionnaire. Il n'y aurait donc pas de différence entre le bureaucrate réformiste, le bureaucrate centriste et le représentant d'un groupe qui participe à la pré-conférence de Buenos Aires !

Mais ce simplisme politique typiquement gauchiste est aussi un problème de morale révolutionnaire : même sous le fallacieux prétexte d'écouter la jeunesse révolutionnaire, peut-on laisser passer sans réagir, au sein même d'une réunion d'organisations qui combattent ensemble

pour la construction d'un Centre international des trotskystes de principe et des organisations ouvrières révolutionnaires, le propos d'une déléguée disant qu'elle aimerait voir « sous terre » un d'autres délégués, comme les bureaucrates de la COB et les centristes du POR bolivien ? Pour notre part, nous pensons que cela ne peut pas être toléré : la direction de la LOI-CI a commis une grave faute en laissant passer cet amalgame inacceptable, qui doit être condamné. Il va de soi que cela n'interdit nullement à la LOI-CI de faire toutes les critiques politiques qui lui semble pertinente contre le CC-POR, le Groupe CRI ou tout autre groupe — comme elle ne s'est jamais d'ailleurs privée de le faire. Pour notre part, nous estimons qu'il est vital pour le Comité de Liaison que les organisations participantes condamnent cette faute de la FTI-CI, véritable rechute dans une ornière centriste — rechute qu'il faut corriger au plus vite, notamment en s'appuyant sur la jeune base militante de la LOI-CI.

3) *La question du Front unique et la polémique de la LOI-CI contre le CC-POR : tactique marxiste du front unique pour gagner la direction du prolétariat... ou politique gauchiste et sectaire d'abstentionnisme et d'ultimatum à la classe ?*

La question du front unique est une question programmatique essentielle, puisque cette tactique est un des instruments décisifs pour permettre au parti révolutionnaire de conquérir la direction du prolétariat, c'est-à-dire de résoudre le problème historique qui est posé à l'humanité. La LOI-CI reconnaît en paroles la validité de cette tactique. Mais nous avons pu constater au cours de la conférence qu'il s'agit de sa part d'une concession purement verbale. Les arguments utilisés pour faire le procès de la politique menée par le CC-POR à l'occasion du 1er Mai à Saint-Nicolas, ainsi que sa propre politique face aux mêmes événements, le démontrent de façon très claire. Il en ressort, en effet, que la LOI-CI refuse, dans la pratique, la tactique du front unique ouvrier, se révélant ainsi incapable de combattre pour construire le parti révolutionnaire, donc pour arracher la direction du prolétariat aux bureaucrates, ces lieutenants de la bourgeoisie dans le mouvement ouvrier. Quant à la forme, il est honteux que la LOI-CI ait usé et abusé de la méconnaissance des faits, alors que la plupart des participants les ignoraient. Ce faisant, elle a cherché à faire passer une version déformée de la réalité pour mieux justifier la virulence de ses attaques concentrées contre le CC-POR. Il faut donc démonter point par point ce véritable roman fabriqué par la LOI-CI pour essayer de discréditer le CC-POR ; nous montrerons en même temps que l'application de la tactique du front unique par le CC-POR a été essentiellement principielle, marxiste, pendant la direction de la LOI-CI se contentait dans la pratique, au même moment et dans la même ville, de prendre une posture gauchiste et impuissante.

a) Le 1^{er} Mai à Saint-Nicolas : le récit des faits

Pour commencer, il convient de rétablir les faits présentés de façon biaisée et tronquée par la LOI-CI :

- Dans le cadre de son activité contre l'invasion impérialiste de l'Irak, le CC-POR a commencé à travailler à Saint-Nicolas dans un regroupement interprofessionnel à partir du début de mars 2004. Toutes les organisations qui ont appelé au rassemblement du 1^{er} Mai participaient à ce regroupement. Cela inclut l'ARI.

- Lorsque la date du 1^{er} Mai s'est approchée, les membres du regroupement interprofessionnel se sont mis d'accord sur la réalisation d'une première activité publique de ce regroupement interpro sous les mots d'ordre suivants : « *Pour un 1^{er} Mai internationaliste, de combat et de lutte* » ; « *Solidarité avec la lutte et la résistance du peuple irakien et pour la défaite de l'impérialisme* » ; « *À bas les accords du gouvernement Kirchner avec le FMI.* » Ces axes d'accord verbaux au sein du regroupement interpro acquéraient une importance particulière en raison de la campagne menée par l'Église catholique pour le « jour du travail ». Il y a eu accord sur l'impossibilité de rédiger un document commun (c'est-à-dire sur l'impossibilité d'atteindre un accord qui aille au delà des mots d'ordre généraux indiqués), ainsi que sur l'appel au rassemblement sur la base de ces axes généraux.

Cela a lieu le 28 avril.

- Le lendemain, à l'initiative du PTS (qui ne participait pas jusqu'alors), une réunion du regroupement interpro est convoquée. Privilégiant sa propre activité, le CC-POR n'a pas participé à cette réunion (à laquelle le PTS nous a invités alors que nous étions en train de diffuser notre propre matériel d'appel au rassemblement). Le CC-POR ne sait pas ce qui s'est passé lors de cette réunion. Ce qu'il sait en revanche, c'est qu'y a été approuvé un document commun, reprenant les axes fixés, sur lequel a été mise la signature de toutes les organisations appelant au rassemblement. Ce document n'a pas été largement diffusé. Au contraire, le tract qui est l'objet central de l'attaque de la LOI-CI contre le CC-POR est un texte qui a été « reproduit » par la Gauche Unie (plus concrètement par le PC), avec le mot d'ordre nationaliste bourgeois « *pour une Argentine libre, juste, participative, démocratique et solidaire* » : or la signature du CC-POR a été incluse de façon apocryphe dans ce texte, comme celle de toutes les organisations appelant au rassemblement, y compris celle de la LOI-CI (*Democracia Obrera*). Bien évidemment, le CC-POR (pas plus que la LOI-CI) n'a jamais signé, ne signerait jamais et ne signera jamais un texte avec de telles positions politiques.

- Lors de la réunion du Comité régional du CC-POR immédiatement postérieure au rassemblement, le responsable de Saint-Nicolas fait un rapport sur les événements en question : il expose que le CC-POR a appelé au rassemblement, en reprenant les axes de l'appel commun et en signant deux tracts : le tract du CC-POR déjà cité et un autre, de groupes et de militants de classe en lutte, qu'il avait été convenu de sortir en commun (sans les sigles de partis) avec notamment la LOI-CI de Saint Nicolas. C'est sur la base de cette information et sans connaître par écrit le contenu exact de l'appel commun ni savoir si cet appel était formulé dans un texte concret de tract, que le camarade Gustavo Gamboa a répondu par erreur à l'un des mails pressants typiques de la LOI-CI, que le CC-POR avait signé les trois tracts : en réalité, le CC-POR n'a jamais signé le tract commun de la Gauche unie qui est l'objet de l'attaque de la LOI-CI !

- Le tract de front unique des groupes de classe (appuyé notamment par la LOI), a été distribué la veille du 1^{er} Mai au centre-ville et par les militants eux-mêmes sur leur propre lieu de travail (port et administration judiciaire).

- Lors du rassemblement de Saint-Nicolas lui-même, le CC-POR a centré son travail sur le développement de sa propre activité, en parlant à la tribune et en diffusant son propre tract de parti. D'ailleurs, dans cette dernière tâche, les militants du CC-POR ont reçu le soutien de camarades indépendants. La LOI-CI n'avait rédigé aucun matériel de parti à diffuser ce jour-là ! La direction de la LOI-CI semble même estimer aujourd'hui que, à partir du moment où le texte reproduit par la Gauche Unie existait, il aurait fallu ne pas participer au rassemblement...

b) Quelles leçons politiques ?

- Le premier enseignement que l'on peut retirer de cet exposé des faits, c'est que la LOI-CI se contredit. En effet, elle a participé au regroupement interprofessionnel au sein duquel l'ARI était aussi présente. Elle a participé également à la rédaction et à la diffusion du tract des groupes de militants de classe rédigé avec le CC-POR pour appeler au rassemblement du 1^{er} Mai à Saint-Nicolas, à un moment où tout le monde — y compris la LOI-CI — savait parfaitement que toutes les organisations membres du regroupement interpro — donc y compris l'ARI — appelleraient au rassemblement et y parleraient. La LOI-CI ne saurait donc aujourd'hui utiliser comme argument pour soutenir qu'il ne fallait pas participer au rassemblement, le fait que l'ARI y ait participé. Elle ne saurait non plus critiquer le CC-POR pour avoir participé à un rassemblement avec l'ARI, ce qui dans la bouche de la LOI-CI est devenu un rassemblement avec la bourgeoisie. Cela exprime la contradiction irrésolue de la LOI-CI à propos de la tactique du Front Unique, comme nous y revenons en détail plus bas (cf. 4 b))

- En réalité, la non-intervention de la LOI-CI lors du rassemblement du 1^{er} Mai à Saint-Nicolas est *objectivement* une capitulation devant la bourgeoisie, même si elle est masquée sous des grimaces « de gauche ». La LOI-CI semble avoir oublié que le *Programme de transition* de la IV^e Internationale condamne avec une égale fermeté les opportunistes et les sectaires. En n'intervenant pas lors du rassemblement du 1^{er} Mai comme parti, la LOI-CI a décidé d'abandonner les masses entre les mains

des bureaucrates, au lieu de les combattre sur le terrain.

- En revanche, le CC-POR a mis en œuvre, quant à lui, une politique correcte de Front Unique, notamment anti-impérialiste : il a participé au regroupement interprofessionnel, puis au rassemblement commun du 1^{er} Mai, sans s'y dissoudre. Il est allé combattre pour arracher les masses à l'influence de la bourgeoisie. Grâce à son intervention (tract et discours), tous les participants au rassemblement du 1^{er} mai ont pu entendre la voix du communisme révolutionnaire internationaliste. C'est précisément pour cette raison que, spontanément, des militants sans parti ont distribué le tract du CC-POR, ressentant la nécessité que les positions des trotskystes de principes soient portées parmi les masses contre les positions bourgeoises (ARI) et petites-bourgeoises (PC). Il est parfaitement correct de revendiquer le droit pour *tous* les partis, groupes ou regroupements syndicaux et/ou estudiantins et/ou de défense des droits de l'homme, *qui ont pris position pour la défaite de l'impérialisme dans la guerre*, de participer au regroupement interprofessionnel du 1^{er} Mai fondé sur ces bases. Il est progressiste que des fractions de la petite bourgeoisie qui sont la base d'un parti bourgeois comme l'ARI, même sans rompre avec ce dernier, adoptent des positions de mobilisation et de lutte contre l'impérialisme.

- Cependant, il faut reconnaître que, dans le cadre d'une politique globalement juste, le CC-POR a commis quelques erreurs bénignes. En effet, ce fut assurément une erreur, de la part de la cellule de Saint-Nicolas, de ne pas envoyer de militant à la réunion de dernière minute, où l'ARI et la Gauche Unie (le PC) ont rédigé le tract prétendument « commun », sur leurs propres positions, en contradiction avec la ligne de l'accord verbal précédent. Mais, comme on le voit, l'erreur n'a pas consisté ici à trop intervenir dans le regroupement interpro, mais à ne pas assez le faire, laissant un instant les mains libres à l'ARI et au PC. Cette erreur bénigne, qui s'explique par sa faiblesse numérique (ses militants diffusait alors le tract de classe) et par un manque d'expérience politique (jeunesse de nombreux militants) confirme *a fortiori* la justesse de la ligne politique générale du CC-POR : intervenir dans le front unique reposant sur des positions correctes, sans jamais renoncer à ses propres positions. Elle montre que la voie pour résoudre les imperfections de son travail consiste dans la formation des militants par la théorie et par l'intervention dans la lutte des classes, ainsi que dans le renforcement numérique de l'organisation. Quant à la seconde erreur bénigne – qui ne fait d'ailleurs en tant que telle pas partie de l'intervention du CC-POR à San Nicolas, elle a été réalisée par le seul camarade Gustavo Gamboa, répondant sans avoir toute l'information nécessaire à une question pressante de la LOI-CI. C'est pourquoi nous rejetons l'utilisation manœuvrière et opportuniste que la LOI-CI a fait de ces erreurs bénignes du CC-POR, selon cette méthode typique qui consiste à voir la paille dans l'œil du voisin et à ne pas voir la poutre dans le sien.

3) *Ouvrir le débat avec la FT-VP, groupe brésilien de la TCI : défendre son programme... ou privilégier les accords empiriques à courte vue ?*

Comme nous allons le voir, il y a des différences programmatiques très importantes entre la LOI-CI et la FT-VP (section brésilienne de la TCI). Dans une large mesure, ces différences programmatiques de la LOI avec la FT-VP sont les mêmes que celles de la LOI avec le CC-POR, puisque la FT-VP et le CC-POR sont membres l'une et l'autre de la TCI (ce point mérite d'être souligné car il semble être passé inaperçu pour la plupart des délégués présents à la pré-conférence, probablement en grande partie parce qu'ils ne connaissaient pas le *programme* sur lequel a été fondé la TCI ; cf. les Actes de Natal). Or, de façon parfaitement opportuniste, la LOI-CI a dirigé sa violente polémique exclusivement contre le CC-POR, mais jamais contre la FT-VP. En particulier, elle s'est bien gardée d'attaquer la FT-VP sur la question de la politique militaire ou sur sa position concernant le référendum de l'été 2004 au Venezuela, alors même qu'elle considère ces positions comme des trahisons de la révolution !

Mais on ne peut en rester à ce nouveau constat concernant l'attitude de la LOI. Comme membre de la TCI, le CC-POR argentin estime que la conduite de la FT-VP du Brésil durant l'ensemble de la réunion mérite qu'on lui consacre un paragraphe spécial. Cette conduite mûrissait

déjà avant la rencontre de Diadema : elle consiste à privilégier un pas en avant empirique de l'ensemble du Comité de Liaison, en nouant des accords précaires d'intervention dans la lutte de classes, au débat et aux accords programmatiques. Cela explique que la FT-VP du Brésil ait signé, en général, n'importe quel document plus ou moins correct, en minimisant les divergences de fond qui émergeraient de ces mêmes documents. L'accusation de « dilettante » que la FT a lancé contre plusieurs groupes brésiliens (en particulier Trincheira Marxista et le Collectif Communiste Révolutionnaire) trahit en réalité son choix unilatéral de la « pratique militante » comme critère de vérité, en se passant, pour l'analyse et l'intervention politique, du cheminement et de la maturation par lesquels les groupes et les militants doivent passer pour qu'une telle pratique ne soit pas victime de l'empirisme. Le document adressé par la FT au Comité de Liaison « *A Conferência Internacional do Comitê de Enlace deve apontar para o reagrupamento internacionalista superior aos grupos e correntes atuais que o compõem* » du 18 janvier 2005 en est la preuve, mais bien plus encore le fait qu'elle n'a pas explicitement pris position sur les thèses présentées par le CC-POR argentin pour la pré-conférence. Ces thèses sont, du point de vue du CC-POR, la continuité de la critique de l' « Appel en 21 points » réalisée par la TCI et de l'Acte de Natal, fondateur de la TCI.

Ensuite, au cours du débat qui a eu lieu pendant la rencontre de Buenos Aires elle-même, la FT n'a ni défendu, ni voulu défendre le programme de la TCI, à l'exception de quelques déclarations très générales sur le Front Unique Anti-impérialiste. Cela a été vrai même lors de l'attaque de la LOI-CI contre le CC-POR d'Argentine concernant l'appel au 1^{er} Mai à Saint-Nicolas. Le résultat de cette attitude consistant à reléguer au second plan la bataille programmatique engagée, c'est que *la FT a, dans la pratique, marché à l'unisson des objectifs organisationnels de la FTI-CI, en ne défendant pas les positions programmatiques conquises*, qui incluent la défense de ses camarades de tendance (dans le cas le CC-POR) face aux attaques (pour le moins disproportionnées et exagérées) de la FTI-CI. Cette attitude vient d'atteindre tout récemment un nouveau sommet, avec la signature par la FT-VP (section brésilienne de la TCI) du projet d'actes de la pré-conférence de Buenos Aires proposé par la FTI-CI, et qui se termine en disant : « *Les organisations signataires tiennent à souligner qu'elles ne prennent aucune responsabilité pour la politique impulsé par le CC-POR argentin qui s'éloigne des accords signés à Diadema, en réalisant et en défendant des accords programmatiques avec des courants bourgeois et avec le stalinisme, en s'orientant vers une politique de collaboration de classes et l'application de tactiques que nous considérons opportunistes. Si le POR n'assume pas ses erreurs et ne corrige pas sa politique, nous ne pourrons marcher en commun avec lui vers une organisation trotskyste de principes.* »

Cette attitude de la FT a déjà été critiquée par le CC-POR argentin à Diadema, ce qui a conduit à la signature d'un acte commun dans lequel, entre autres résolutions, la FT s'était engagée à participer à l'élaboration des thèses dans le chapitre sur la politique militaire, engagement qui n'a pas été tenu. La FT a totalement relégué au second plan ces tâches de construction de la TCI comme tendance-programme, en privilégiant « l'action » et, sur ce terrain, elle a avancé dans un rapprochement empirique avec la FTI-CI. *Cependant la FT ne veut pas rompre ni dissoudre la TCI.* La FT doit résoudre cette contradiction : elle doit décider si l'action et le militantisme auxquels elle donne la priorité sont ceux réalisés en accord avec un programme, comme elle l'affirme, ou bien si c'est au contraire une intervention pratique à l'unisson des initiatives de la FTI-CI, à la marge et généralement en contradiction avec le programme qu'elle dit défendre.

Pour notre part, nous ne préjugeons pas des causes et/ou des racines d'une telle contradiction. Nous sommes ouverts au débat et à l'action politique en commun pour avancer, afin d'en comprendre les racines. Mais la FT ne peut continuer à dire qu'elle défend le programme de la TCI et à revendiquer en même temps la lettre qu'elle a envoyée au Comité de Liaison, qui affirme vouloir avancer vers une « instance supérieure » avec un courant comme la FTI-CI, ce qui suppose un pas en avant programmatique. Or, à ce jour, la FTI-CI :

- au Venezuela est objectivement avec le putschisme en raison de sa position abstentionniste face au référendum (au contraire, la FT est d'accord pour dire qu'il fallait appeler à voter « NON » contre le putschisme) ;
- rejette toute validité des thèses d'Orient adoptées par l'Internationale Communiste, alors que la FT en revendique l'application ;

- considère que ceux qui appuient les grèves et la syndicalisation de la police sont passés dans le camp de la réaction, de la contre-révolution : la FT du Brésil doit noter que, pour la FTI-CI, elle se trouve elle-même déjà dans ce camp !
- continue de revendiquer avec, un millier d'autres acrobaties politiques, la position intenable d'après laquelle s'est ouvert en Argentine, après les 19 et 20 décembre 2001, une situation révolutionnaire — contre la caractérisation commune de la TCI (CC-POR *et* FT-VP), consignée dans des dizaines de documents, journaux, tracts et dans sa propre revue, *Internationalisme*.

Le CC-POR a toujours adopté une attitude critique face à chacune des hésitations de la FT du Brésil devant les pressions de la FTI-CI, sans jamais prétendre faire avorter le processus de maturation d'un petit groupe, sans jamais imposer de conception d'un « parti-mère », conception que la TCI combat. Ce sont les limites du CC-POR (lui aussi un petit groupe) qui ont conduit à ce qu'il ne puisse pas réaliser correctement les tâches en défense du programme de la TCI et de sa construction, notamment en suivant mieux la situation brésilienne et en intervenant directement dans les événements-clés (comme la rencontre de Conlutas, le Forum social mondial...). Mais cette autocritique est faite pour rendre possible le dépassement de ces limites, en approfondissant la clarification à l'intérieur de la TCI sur la question de son programme, et essentiellement, sur la question du caractère **stratégique** du programme comme guide pour l'action dans le militantisme quotidien. Le CC-POR propose à la FT d'organiser un processus de débat sur le bilan de la TCI, qui implique l'ensemble des militants des deux organisations, qui débouche sur une conférence dans un délai maximum d'un an. Pour avancer sur ce chemin, nous proposons l'impression des thèses adoptées par la conférence du CC-POR du 30 janvier 2005, avec les critiques que la FT du Brésil fait concrètement à ces thèses sous la forme du numéro 2 de la revue *Internationalisme*, dans les deux langues. Nous proposons comme délai pour la réalisation de cette tâche (sortie et présentation du numéro 2 d'*Internationalisme*), dans les deux langues.

4) *La LOI-CI s'efforce de séduire les groupes brésiliens... en taisant ses divergences politiques avec eux*

Les différences qui séparent la LOI-CI des groupes brésiliens (ainsi que les groupes brésiliens entre eux) sont très nombreuses et profondes, concernant à la fois le programme et la ligne politique. Il est donc clair la LOI-CI aurait dû aider les groupes brésiliens à poser clairement leurs divergences, car c'est le premier pas à faire pour pouvoir les résoudre. Mais, là encore, elle a préféré faire comme s'il n'y avait pas de différences sérieuses, manifestement parce que toutes ces différences programmatiques sont un obstacles à ses objectifs organisationnels immédiats. Il suffit de citer trois questions pour le vérifier :

a) Débat sur la caractérisation de la situation brésilienne, sur le degré de maturation des masses en rupture avec le gouvernement de Front Populaire et sur les mots d'ordre pour le Brésil

Même sur la question du Brésil, la pré-conférence de Buenos Aires n'a mené aucune discussion sérieuse, alors que pas moins de cinq groupes brésiliens y participaient. En ce qui concerne la nature du gouvernement Lula, la LOI-CI n'a pas jugé utile de polémiquer une seule seconde avec l'OO et le CCR, qui pensent que c'est un simple gouvernement bourgeois pro-impérialiste et non, comme l'affirment le CC-POR, le Groupe CRI, la FT-VP et... la LOI-CI, un gouvernement de Front populaire préventif. Pourtant, la caractérisation correcte du gouvernement est le point de départ pour élaborer une orientation correcte contre lui. La LOI-CI aurait donc dû polémiquer sur ce point, si elle était intervenu d'une manière principielle. Mais, en réalité, il lui importait exclusivement, d'une part, de ne fâcher aucun groupe brésilien et, d'autre part, de ne reconnaître aucune position commune avec le CC-POR. La LOI-CI n'a pas davantage polémique contre la position de la FT Brésil de mettre en avant « *À bas le gouvernement Lula !* », bien que cette orientation ne soit pas la sienne aujourd'hui. Là

encore, l'absence d'intervention principielle dans la discussion s'explique par le souci fractionnel. Pourtant, l'expérience tout fraîche de la lutte de classe venait de rappeler brutalement à tous les groupes brésiliens qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'avoir une intervention politique commune dans la lutte des classes sans base programmatique commune. En effet, outre les difficultés considérables qu'ont eues les groupes brésiliens pour se mettre d'accord sur un tract commun pour intervenir dans Conlutas, chacun tirait un bilan différent de cette intervention. Tandis que le CCR et l'OO reprochait à la FT de n'avoir signé le tract commun que par convenance, tout en utilisant en réalité son propre matériel, la FT reprochait de son côté à TM et au CCR leur « dilettantisme ». *La conclusion est qu'il n'y a en réalité pas eu d'intervention unifiée du Comité de Liaison lors du regroupement de Conlutas à Porto Alegre, et qu'il n'y en aura pas tant que les discussions de fond n'auront pas pu être posées clairement et menées jusqu'au bout. En ce sens, l'attitude sans principe de la LOI-CI — ainsi que celle des groupes brésiliens — a ici encore été contradictoire avec l'objectif du Comité de Liaison, et a tendu à le faire reculer et non avancer.*

Pour le CC-POR et le Groupe CRI, il est nécessaire de caractériser le gouvernement Lula comme un gouvernement de front populaire préventif d'un type particulier — avec un poids particulièrement important de la bourgeoisie dans le gouvernement et dans les coalitions parlementaires fluctuantes, mais qui ne suffit pas à mettre en cause l'hégémonie du PT, parti ouvrier-bourgeois de masse. Cette hégémonie du PT dans la coalition gouvernementale repose socialement et politiquement sur les travailleurs et leurs illusions à l'égard de la direction du PT et de la CUT. Il découle de cette situation la nécessité d'élaborer un programme de revendications concrètes à mettre en avant dans le cadre d'une politique de front unique, pour aider les travailleurs à rompre avec la direction du PT et de la CUT. Il en découle également la nécessité de combattre pour la construction d'une tendance révolutionnaire dans la CUT, y compris en intervenant en ce sens dans le Conlutas, contre la position du PSTU qui veut créer d'une nouvelle centrale syndicale : cette orientation du PSTU correspond à un raisonnement en termes de renforcement de son appareil, elle revient objectivement à capituler devant la bureaucratie PTiste qui dirige la CUT, donc à aider la bourgeoisie à réaliser ses plans.

b) Débat sur le front unique

Officiellement, la LOI-CI reconnaît depuis peu que les thèses d'Orient adoptées par l'Internationale Communiste ne sont pas contradictoires avec la théorie de la révolution permanente de Trotsky. Cependant, malgré la validité qu'elle donne à cette tactique pour la période à laquelle elles ont été écrites (décennie des années 20 du siècle passé), elle estime que ces thèses ne sont plus valables aujourd'hui (cf. la réponse de la LOI à la critique des 21 points réalisés par la TCI). Pourtant, la LOI-CI revendique la tactique du Front Unique Prolétarien. Cette distinction démontre que la LOI-CI ne comprend pas le sens et l'utilité du front unique anti-impérialiste dans un pays semi-colonial comme le Brésil. Pour leur part, l'OO, le CCR, le POM et même Trinchera Marxista rejettent la tactique du front unique anti-impérialiste, ou bien pour des raisons qui tiennent à l'analyse du développement du capitalisme dans les pays semi-coloniaux, ou bien parce que cette tactique déboucherait prétendument toujours sur un front populaire (qui, en réalité, est absolument le contraire). Or, la LOI-CI n'a à aucun moment essayé d'approfondir la polémique sur ce thème. Il y a à cela deux explications possibles : ou bien elle est sérieusement d'accord avec la tactique du front unique et, dans ce cas, elle a renoncé à polémiquer avec les groupes brésiliens et manifestant un esprit de conciliation confortable, elle a donné la preuve d'un opportunisme lamentable ; ou bien, elle n'a pas mentionné sa position officielle sur cette question seulement pour courtiser la FT-Brésil (section de la TCI), dont c'est une position fondamentale.

c) Débat sur les syndicats et l'intervention dans la CUT et Conlutas

Officiellement, la LOI reconnaît la nécessité d'intervenir dans les syndicats de masse⁶. Cela aurait donc dû impliquer de sa part une polémique sévère contre les groupes brésiliens qui, tous, contreviennent à ce principe fondamental de la politique marxiste, en s'adaptant sans s'en rendre compte à la politique moréniste du PSTU, lequel oscille entre opportunisme et gauchisme en fonction de ses intérêts d'appareil, capitulant devant la bureaucratie de la CUT en renonçant désormais à y organiser une opposition révolutionnaire, pour construire à la place un « syndicat rouge » avec la Conlutas (nous y revenons ci-dessous). Mais, là encore, la LOI-CI s'est tue. Donc, là encore, de deux choses l'une : ou bien la LOI-CI ne croit pas sérieusement à ce qu'elle dit lorsqu'elle reconnaît, par la voix de M. C, que le *Programme de transition*, cité par le délégué du Groupe CRI, est juste quand il dit que « *les tentatives sectaires d'édifier ou de maintenir des petits syndicats "révolutionnaires" comme une seconde édition du parti signifient, en fait, le renoncement à la lutte pour la direction de la classe ouvrière* » et qu' « *il faut poser ici comme un principe inébranlable : l'auto-isolement capitulaire hors des syndicats de masses, équivalant à la trahison de la révolution, est incompatible, avec l'appartenance à la IV^e Internationale* » (*Programme de transition*) ; ou bien elle a fait preuve d'un opportunisme honteux en ne menant pas la polémique sur ce point contre les groupes brésiliens. Là encore, seuls le Groupe CRI et le CC-POR ont agi de façon principielle en défendant cet élément fondamental du programme.

Mais il faut s'arrêter ici de manière plus précise sur l'orientation réelle de la LOI-CI, au-delà des paroles officielles. En effet, bien qu'elle revendique aujourd'hui plus de 300 militants, elle n'a pas été capable, lors de la pré-conférence, de donner un seul exemple de sa propre intervention dans les syndicats. Dans ces conditions, on est fondé à penser qu'elle n'y intervient pas. Vu la taille qu'elle revendique (et d'ailleurs même si elle était bien plus petite), cela ne peut s'expliquer que par une orientation politique délibérée, consistant dans la pratique à refuser d'intervenir dans les syndicats de masse. De fait, lors de la pré-conférence, la LOI-CI a d'abord essayé de faire en sorte que cette question — dérangeante pour elle car elle démontre concrètement que, derrière son orthodoxie proclamée, la LOI-CI multiplie les déviations gauchistes typiques — ne soit pas à l'ordre du jour. Devant l'échec de cette tentative, elle a alors cherché diverses parades, qui ont toutes échoué :

- Elle a essayé de parler d'autre chose pour noyer le poisson. C'est ainsi que, pour essayer de répondre à la citation imparable du *Programme de transition* sur le sujet, faite par le camarade du Groupe CRI (rappelée ci-dessus), le camarade Martin Cesar a argumenté en disant que le *Programme de transition* ne disait pas que cela, soulignant notamment que la tâche centrale de l'époque de transition est la construction du parti et que l'intervention dans les syndicats doit être réalisée en ayant cet objectif en tête... Cela est tout à fait exact : nous n'avons jamais contesté ce point. Mais cela ne saurait permettre à la LOI-CI d'esquiver à peu de frais la question posée : *oui ou non, la LOI-CI intervient-elle dans la CGT, dans la CTA et dans les syndicats de branches ou locaux ?*

- Une autre ligne de défense a été adoptée par le camarade Carlos Munzer : il a tenté de montrer qu'il n'y avait aucune justification pour intervenir dans les syndicats aujourd'hui en Argentine, car ces organisations ne seraient plus des organisations de masses. Suite à un « savant » calcul, il a prétendu que les syndicats regrouperaient en Argentine moins de 5 % de l'ensemble des travailleurs (occupés et non occupés). Qu'en est-il en réalité ? — Premièrement, il est absolument fallacieux de prétendre mesurer l'influence de masse des syndicats en rapportant leurs effectifs à ceux de l'ensemble des travailleurs : ce qui importe dans ce cas aux révolutionnaires (et ce qui a été décisif en décembre 2001), c'est le fait que les syndicats dirigent globalement le prolétariat occupé, classe centrale pour le processus révolutionnaire, y compris dans un pays où il y a beaucoup de chômeurs. Quant à l'importance du nombre de chômeurs et des organisations qu'ils se sont construites, elle n'invalide évidemment en aucun cas la nécessité d'intervenir dans les syndicats qui regroupent les travailleurs occupés : elle oblige seulement à intervenir *également* dans les organisations de chômeurs. — Deuxièmement, les chiffres donnés par le camarade Carlos Munzer sont tout simplement faux.

⁶ Elle a notamment signé l' « Appel en 21 points », dont le point 14 souligne à juste titre que « *les trotskystes combattent dans les syndicats pour éliminer leur bureaucratie, restaurer la démocratie ouvrière* », « *que cela n'est possible qu'en luttant pour l'indépendance totale des organisations ouvrières vis-à-vis de l'État bourgeois qui les corrompt et les intègre* » et qu'il faut combattre « *pour imposer la démocratie ouvrière par les comités d'usine, les piquets de grève, pour renouveler les directions syndicales en proposant résolument des dirigeants combatifs aux moments critiques et pour arracher une direction révolutionnaire des syndicats* ».

Cela a déjà été rappelé par le CC-POR lors de la pré-conférence. Cela est confirmé par les statistiques officielles : par delà les différences importantes pouvant exister selon les secteurs, 46 % des travailleurs argentins occupés sont syndiqués. Cela représente un taux très élevé de syndicalisation, notamment par rapport à un pays comme la France, par exemple (où seuls 8 % des salariés sont syndiqués, dont la plus grande partie dans le secteur public) ou même comme l'Allemagne (environ 20 %). Et c'est un taux beaucoup plus élevé que la moyenne constatée par... Trotsky dans le *Programme de transition* (il parle de 25 % dans le meilleur des cas). La situation argentine ne saurait donc en aucun cas justifier une exception quant à la nécessité programmatique d'intervenir dans les syndicats de masse. Tout au contraire, il est peut-être plus important encore que dans n'importe quel pays au monde d'y combattre résolument pour arracher la direction des syndicats à la bureaucratie. Cela a été mis clairement en évidence lors des derniers événements de la lutte de classes en Argentine : les employés des telecoms, des enseignants, les ouvriers du métro de Buenos Aires, les travailleurs de la santé de l'hôpital Garrahan, bref toutes les luttes pour le salaire de février jusqu'à maintenant se sont réalisées sur la base des structures syndicales. Le corps des délégués de base et les commissions internes qui ont organisé et dirigé ces importantes luttes (qui ont arraché des victoires partielles) n'auraient jamais pu jouer ce rôle si leurs membres et leurs militants ne s'étaient forgé eux-mêmes, par un travail organique et structurel au sein de la vie syndical de leur secteur, en un combat permanent contre la bureaucratie syndicale.

- Après que ses statistiques fantaisistes sur la syndicalisation du prolétariat argentin eurent été réfutées par le camarade Gustavo Gamboa du CC-POR, le camarade Carlos Munzer a sorti un nouvel argument : la vraie conquête du prolétariat argentin, ce ne serait pas les syndicats de branche ni ses confédérations, mais les corps de délégués et les commissions internes, comparables selon lui à des comités d'usine. Il s'agit là d'un véritable sophisme. En effet, les corps de délégués et les commissions internes sont des structures des syndicats : il est donc ridicule de prétendre les opposer au syndicat. De plus, il faut vraiment ne pas comprendre ce que sont les comités d'usine pour penser que ces structures puissent y être comparées : les comités d'usine englobent la grande masse des travailleurs d'une usine (c'est-à-dire y compris ceux qui habituellement ne sont pas actifs, et notamment ceux qui ne sont pas syndiqués) et supposent donc une situation pré-révolutionnaire aiguë. La seule chose qui soit vraie, c'est que les corps de délégués et les commissions internes ont un caractère qui les rend propices, dans des circonstances de luttes importantes, à permettre le passage à un organisme de lutte du type du comité d'usine. Mais cela, loin d'invalider l'importance du travail dans les syndicats, la renforce au contraire.

- Enfin, à court d'arguments, la LOI-CI a ressorti sa bonne vieille accusation d'après laquelle de CC-POR ferait des « blocs avec le PC » contre la bureaucratie. Ce n'est qu'un argument rhétorique, dont il ne reste rien si on en examine la substance. Intervenir sur une position de front unique consiste précisément dans un accord pratique sur un certain nombre de revendications communes minimales avec des organisations réformistes, du sommet à la base, pour développer une lutte plus importante que celle qui aurait lieu si on la menait avec ses propres forces, et pour démontrer pratiquement au cours de la lutte la supériorité de la politique révolutionnaire sur la politique réformiste. Refuser en principe tout accord de ce type avec une organisation comme le PC, c'est-à-dire une organisation réformiste, c'est tout simplement refuser le front unique. Face à cette objection, les dirigeants de la LOI-CI ont dû modifier leur argument : ils ont répondu qu'ils n'avaient rien à objecter en principe à un accord de front unique avec le PC... mais seulement à condition qu'il contienne le mot d'ordre « *A bas la bureaucratie ! A bas de Gennaro ! [Dirigeant de la confédération réformiste CTA]* »... La LOI-CI démontrait ainsi que sa non-intervention dans les syndicats n'est pas un hasard : elle a comme racine politique ses positions décalées par rapport à la conscience réelle des masses. Réciproquement, sa non-intervention dans les syndicats l'empêche de soumettre sa politique au contrôle des combats de classe et de masse, condition pour que les erreurs d'analyse et d'orientation puissent être corrigées. À un travail patient pour gagner la classe, la LOI-CI, dans une tradition typiquement gauchiste, veut substituer des ultimatums : ou bien vous dites : « *À bas la bureaucratie ! À bas de Gennaro !* », ou bien nous ne faisons rien avec vous ! Encore une fois, il s'agit là d'un refus pur et simple de la tactique du front unique, car cela revient à dire : ou bien vous agissez en révolutionnaires, ou bien nous ne faisons rien avec vous. Avec une telle orientation, la LOI-CI se met dans l'impossibilité d'engager un dialogue avec les cadres intermédiaires, les militants et les travailleurs qui suivent

encore le PC, donc dans l'impossibilité de les arracher au PC. Inversement, en faisant correctement, sur le programme le plus précis possible, un accord de front unique avec de larges secteurs de la CTA, dominés par le PC, tout en défendant évidemment ses propres positions, une organisation trotskyste de principe s'ouvre un chemin vers la conscience des masses qui se trouvent encore sous l'influence du PC et des autres groupes du front unique, car elle leur montre que les révolutionnaires ne sont pas des phraseurs radicaux, mais des combattants de classe qui luttent de façon conséquente sur une orientation conséquente.

Pour leur part, le Groupe CRI et le CC-POR s'efforcent de mettre en pratique une orientation bolchevique-léniniste dans les syndicats de masse, conformément aux principes énoncés dans les résolutions des Congrès de l'IC, rappelés dans les textes de la IV^e Internationale de 1936 et résumés dans le chapitre du *Programme de transition* intitulé « Les syndicats dans l'époque de transition ». Il va de soi que le Groupe CRI comme le CC-POR revendiquent *l'intégralité* de ce chapitre : si nous insistons ici, comme lors de la pré-conférence de Buenos Aires, sur la nécessité d'intervenir en révolutionnaires dans les syndicats, et laissons les autres points de côté, c'est parce qu'il n'y a manifestement aucun groupe du Comité de Liaison qui menace de sombrer dans le « fétichisme des syndicats », alors que plusieurs ne semblent pas saisir l'importance cruciale de cette intervention pour construire le parti.

Conclusion provisoire : quelles perspectives pour le Comité de Liaison ?

De l'examen des faits, il faut conclure honnêtement, si l'on veut rester fidèle à la méthode posée collectivement par toutes les organisations membre du Comité de Liaison dans son texte fondateur, que la pré-conférence de Buenos Aires n'a pas permis « *une homogénéisation programmatique suffisante pour convoquer et fixer une date pour une **Conférence Internationale** qui, sur la base d'un programme clair, avec des majorités et des minorités claires, puisse mettre sur pieds un Centre international transitoire de regroupement des trotskystes de principe et des organisations ouvrières révolutionnaires* » (Actes de la réunion de Diadema). Nous pensons au contraire, comme le POM⁷, qu'une telle réunion serait tout à fait prématurée. Il serait même dangereux pour nos organisations encore fragiles de dépenser tant de temps, d'énergie et d'argent pour organiser trop tôt (dès l'été prochain, comme cela est proposé) une nouvelle *pré-conférence*, c'est-à-dire pour reproduire ce qui a déjà été fait deux fois en six mois. Sur ce point, comme sur bien d'autres, nous sommes donc en désaccord avec le projet d'actes proposé par la FTI-CI et le CWG.

Mais nous avons bien évidemment des propositions alternatives, car nous sommes convaincus que le Comité de Liaison est un cadre progressiste qui doit à tout prix être défendu. Il est même vital que de nouveaux pas en avant soient réalisés rapidement, pour faire progresser l'homogénéisation programmatique et réaliser des interventions pratiques communes dans la lutte des classes. Voici donc nos propositions alternatives concrètes :

1) Reprendre la discussion programmatique, selon une méthode ordonnée.

Nous pensons qu'il faut reprendre la discussion sous des formes telles qu'elle puisse être politiquement plus fructueuse qu'elle ne l'a été à Buenos Aires. C'est pourquoi nous proposons qu'elle soit centrée sur des points programmatiques (définis par consensus entre les membres du Comité de Liaison), qu'elle soit ordonnée de manière rigoureuse et qu'elle se déroule dans une atmosphère fraternelle et dans le respect des principes de la morale prolétarienne (telle qu'énoncée au point 19 de l'« Appel en 21 points »), avec pour objectif d'avancer vers l'élaboration d'un programme commun, base pour une intervention commune dans la lutte de classes. Une discussion

⁷ Cf. l'amendement du POM intégré au projet d'Actes de la pré-conférence de Buenos Aires proposé par la FTI-CI et le CWG, point 8.

qui ne se développerait pas dans le respect de ces règles élémentaires nous semblerait une perte de temps et d'énergie, irresponsable de la part de communistes révolutionnaires. Bien évidemment, ces règles ne diminueront en rien la liberté de polémique politique la plus rigoureuse pour tous les groupes et tendances, car nous sommes tous d'accord pour estimer que la pleine liberté de discussion sur toutes les questions est vitale pour avancer vers une organisation marxiste révolutionnaire.

Nous proposons qu'une discussion de fond soit ouverte, par écrit, dès que possible, sur les points suivants (de préférence dans l'ordre) :

- Analyse de la situation économique et politique mondiale, en intégrant nécessairement (pour commencer) des développements particuliers sur la situation aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine ;
- Tactique du front unique : front unique anti-impérialiste et front unique ouvrier ;
- Intervention des révolutionnaires dans les syndicats et organisations de masses du prolétariat ;
- Analyse de la situation et élaboration programmatique pour l'intervention pratique en Argentine, au Brésil, en Bolivie, en France et en Nouvelle-Zélande (au moins).

Bien évidemment, nous sommes ouverts à toute autre proposition, tant en ce qui concerne les points à discuter que l'ordre de la discussion : cela doit être établi, après discussion politique, par un consensus raisonnable entre les différents groupes du Comité de Liaison.

2) Frapper ensemble sur les bases des point d'accord programmatiques dégagés.

Les points d'accords dégagés ne doivent pas rester des accords sur le papier : le Comité de Liaison doit chercher à chaque fois à traduire dans une prise de position publique commune, une campagne commune, etc., chaque accord programmatique qui se sera dégagé de la discussion.

3) Chercher à élargir le Comité de Liaison.

Pour enrichir la discussion et avancer dans le regroupement des révolutionnaires, il faut que le Comité de Liaison convoque des réunions ouvertes destinées à gagner d'autres groupes et militants susceptibles de l'intégrer. Bien évidemment, cette tâche ne saurait être menée à bien sans la mise en œuvre sérieuse des deux premiers points.

4) Aller vers une nouvelle pré-conférence dans des délais raisonnables.

Une nouvelle pré-conférence est évidemment indispensable, à condition qu'elle ne soit pas prématurée, qu'elle soit précédée d'une véritable progression dans l'homogénéité programmatique du Comité de Liaison et que son ordre du jour comme son déroulement soient organisés de manière infiniment plus ordonnée et rigoureuse que la précédente. L'objectif de la fin 2005-début 2006 semble de ce point de vue raisonnable, si les discussions programmatiques commencent dès maintenant, comme nous le proposons immédiatement à toutes les organisations du Comité de Liaison.